

Infos Froidure

— Le journal de la Fédération Abbé Froidure —



Photo: Agence Belga

UNE NOUVELLE MAISON DE JEUNES À BRUXELLES

Habbekrats développe des activités pour les jeunes sur la Grand Place.

Un fin chocolatier a souhaité partager les étages de sa superbe maison, située sur la Grand Place, avec des enfants. Il a donc mis gracieusement, les étages situés au dessus de son magasin de chocolats, à la disposition de Habbekrats. C'est ainsi que s'est développé une nouvelle activité de Habbekrats, pour les enfants au cœur de Bruxelles. Cette nouvelle maison a été inaugurée officiellement par le Roi Albert et la Reine Paola, qui ont été chaleureusement accueillis par les autorités locales, le voisinage et évidemment aussi par les enfants.

Le projet « Surplus » qui a été lancé l'année dernière offre toutes sortes d'activités, comme des découvertes de la ville, des visites de théâtres, etc. à des Jeunes vivant au cœur de la capitale. Certains viennent de quartiers défavorisés, nous leur apprendrons à voir leur ville de façon positive.

Les gosses sont accueillis au premier étage avec un délicieux chocolat chaud, c'est un endroit de dialogue où ils peuvent poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Au troisième étage ils pourront visiter le monde via internet, et développer leurs talents artistiques sous un plafond fait de poutres apparentes datant du 17^{ème} siècle !



Photo: Agence Belga

EDITO

Chers Amis,

Quelle ne fut pas ma surprise l'autre jour en écoutant les nouvelles à la radio : « Aujourd'hui nous fêtons la Journée du Bonheur ! ». De plus la recette du Bonheur nous était donnée en prime : « il suffit de moins s'occuper de soi et plus des autres ! ». Cela ne fait aucun doute à mes yeux et c'est exactement ce que l'Abbé Froidure et beaucoup d'autres grands hommes et femmes généreux nous ont donné comme exemple.

La coïncidence fut que ce même jour Habbekrats, maison de jeunes affiliée à la Fédération Froidure, inaugurerait sa dixième maison d'accueil sur la Grand Place de Bruxelles, en présence du Roi Albert et de la Reine Paola. Nous avons eu droit à « l'Hymne à la Joie de Beethoven » chanté au balcon de l'Hôtel de Ville, par une excellente chorale de jeunes et ensuite à une démonstration de danses rythmées pleines d'entrain et d'enthousiasme. Le Bonheur se lisait sur tous les visages ! C'était donc vraiment la journée du Bonheur.

Vous lirez également dans ce numéro l'article au sujet de la nouvelle maison d'accueil pour jeunes « @home 18-24 » initiée par les Petits Riens il y a 2 ans. Je vous invite également à « méditer » l'article : A propos du travail avec les familles... comment tisser les liens ?

Nous sommes heureux de partager avec vous toutes ces initiatives en faveur des Jeunes, prises au sein des maisons affiliées à la Fédération Abbé Froidure. Cela vous prouve que votre aide, oh combien précieuse, est vraiment bien utilisée ! Nous sommes également heureux de vous apprendre que nous avons obtenu la reconduction du système d'exonérations fiscales pour une durée de 6 ans.

Baron Paul van der Straten Waitlet
Président

@ HOME 18 - 24 MAISON D'ACCUEIL POUR JEUNES

La Maison d'Accueil des Petits Riens, d'une capacité de 120 lits, héberge des hommes dans la tranche d'âge de 20 à 60 ans. Il s'avère que les difficultés que rencontrent les jeunes hommes au sein de ce groupe, sont multiples et de plus en plus dévastatrices. Leur insertion sociale passe par deux axes : responsabiliser le jeune de son avenir dans la société et son activation, le travail étant une valeur incontournable.

Aider les jeunes à prendre leur place dans la société par leurs propres potentiels est donc l'objectif de notre nouvelle maison d'accueil @Home 18-24.

Force est de constater que les jeunes actuels ont par manque de réalisme évident beaucoup plus de difficultés à s'astreindre à une tâche précise, aussi minime soit-elle, même le concernant directement. De plus les mauvaises influences entre eux, ou par les plus âgés ne font qu'accentuer les comportements marginaux ou néfastes à toute intégration ou assimilation des règles sociales élémentaires.

Face à ce constat l'idée a germé au sein des Petits Riens, « d'isoler » ces jeunes et de leur appliquer un régime spécial. Il s'agit de leur proposer un accompagnement soutenu, strict mais compréhensif dans un immeuble réservé à un petit groupe de maximum 15 jeunes de la tranche d'âge 18-24 ans. Les jeunes devront donc se prendre en charge au quotidien tant par rapport aux démarches personnelles qu'à la participation aux tâches ménagères.

Avant d'envisager « l'entretien d'accueil » proprement dit, différents points d'admissibilité seront à remplir. Etre un jeune sans logement fixe, âgé entre 18 et 24 ans. Etre porteur d'un document officiel belge déclarant son identité. En cas de médication un rapport médical complet sera demandé.

Viendra ensuite « l'entretien d'accueil » qui permettra une première évaluation de la motivation du jeune à se prendre en charge. L'on établira ensuite un « contrat individuel d'Avenir » qui sera la base du travail social effectué pendant le séjour. A partir de là, une période d'essai de 15 jours au sein de la maison d'accueil commence pour le jeune.

Ces 15 jours permettront à l'équipe socio-éducative d'évaluer la réelle motivation du jeune dans la régularisation de sa situation et la mise en place de son Projet Individuel d'Avenir. Le travailleur social d'accueil devient alors le référent du jeune et les objectifs fixés seront évalués tous les 15 jours.

Le travail est une valeur incontournable dans notre société, qu'on le veuille ou non, il favorise l'insertion de tout individu non seulement professionnellement mais aussi de manière globale. Il y aura donc incitation à suivre des formations et à prendre des contacts avec les services emploi. L'inactivité ne sera pas acceptée et sa complice l'oisiveté combattue. A cet effet l'organisation des journées seront très structurées et préparées avec les travailleurs sociaux.

Le jeune devra régulariser sa situation administrative. Bon nombre de démarches seront nécessaires : administration communale, domiciliation, mutuelle, caisse d'allocations, CPAS, médiation de dettes, recherche formation, emploi...

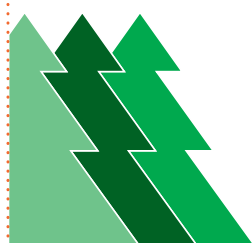
Lorsque le jeune aura récupéré ses droits et plus particulièrement un revenu, une guidance budgétaire sera mise en place. Le but étant d'apprendre au jeune à gérer ses ressources.

L'intégration du jeune au groupe est un aspect incontournable faisant partie du projet pédagogique. Le jeune devra participer de

manière active dès le début du séjour à la vie de la maison d'accueil en prenant part aux différentes tâches quotidiennes communes en plus de ses tâches personnelles.

La Maison d'Accueil pour jeunes @Home 18-24 est située au 190, avenue du Roi à Forest. Elle fonctionne depuis près de 2 ans. Nous constatons que le système commence à porter ses fruits en ce sens que nous amenons les jeunes à une meilleure connaissance d'eux même, qu'ils découvrent progressivement leurs potentialités que bien souvent ils ne soupçonnaient même pas !

Les Petits Riens



Nous vous remercions pour votre aide

BE 33 210 - 0398955 - 46

FAF ASBL LES PETITS SAPINS

**Les attestations
fiscales ont été
expédiées le
19 mars 2014.**

A PROPOS DU TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ... COMMENT TISSER LES LIENS ?

Vous est-il déjà arrivé de traverser la cour de l'école de votre enfant suite à une convocation de l'institutrice interpellée par son comportement ?

Vous est-il déjà arrivé d'être mis à mal en public par le comportement de votre enfant, réclamant en criant par exemple un paquet de bonbons au supermarché ?

Vous est-il déjà arrivé de sentir le poids du regard des autres sur vous et vos proches ?

Vous est-il déjà arrivé d'être paralysé par la crainte de ce qu'on allait penser de vous ?

Sans doute que chacun de nous peut se remémorer une situation similaire.

A l'institut, nous invitons les éducateurs à s'en souvenir et en particulier quand ils rencontrent les parents des jeunes qu'ils accueillent.

En effet, si lors de ces rencontres, notre première préoccupation peut être d'essayer de rejoindre ce papa, cette maman dans ce qu'ils vivent en venant au rendez-vous que nous leur avons fixé, nous courons moins le risque de tomber dans le piège des jugements de tout ordre.

Ces parents viennent à l'institut parce que, d'une façon ou d'une autre, ils ne parviennent pas à faire leur métier de parents et que leur enfant y a été « déplacé ». Les accueillir en faisant le choix de ressentir la blessure immense que cela représente est la moindre des choses.

Souvenons-nous de notre propre inquiétude quand nos enfants nous ont quittés pour leur première classe verte, souvenons-nous de nos petites recommandations à l'institutrice qui pourtant le connaissait bien... Et mesurons la difficulté que doivent vivre ces parents sommés de passer un relais pour l'éducation de leur enfant.



Prenons le temps de les écouter raconter... avant de nous lancer dans nos explications sur les difficultés de leur enfant.

Acceptons l'idée qu'être un éducateur de 25 ans, parfois sans enfant, est en soi une forme de violence pour ce papa, cette maman à qui la vie en a fait voir... et évitons le ton de donneur de leçon de celui qui n'a, à leurs yeux du moins, rien vécu...

Bref, mettons vraiment en œuvre ce concept d'empathie appris sur les bancs de l'école : « Capacité à penser ce que l'autre pense, à ressentir ce qu'il ressent... » ... Cela nous permettra de comprendre autrement l'agressivité, les soupçons, les mises en cause dont ces parents vont sans doute faire preuve à un moment ou à un autre...

Cela nous permettra de parvenir à les considérer au-delà de ce qu'ils vont nous montrer et qui, il est vrai, peut nous décourager parfois de les regarder comme les partenaires essentiels dans l'éducation de leur enfant.

Cette considération est essentielle.

Confieriez-vous vos soucis, vos échecs, vos difficultés à quelqu'un qui aurait une attitude jugeante à votre égard ? Vous mettriez-vous à réfléchir avec lui ?

Bien sûr que non. C'est pourquoi nous demandons aux éducateurs, avant toute intervention, de trouver en quoi ils peuvent éprouver de la considération pour ce papa, cette maman. Et cela ne va pas de soi. Cela

suppose parfois d'aller au-delà de ce qui se donne à voir ou à entendre. Cela nous amène parfois jusqu'au postulat de base que le jour où leur enfant est né, ils ont souhaité le meilleur pour lui...

Peut-être vous dites-vous que tout cela nous éloigne des jeunes à proprement parler ? Pour vous répondre, je vous rapporte ici une question posée un jour par un intervenant en supervision d'équipe :

Q : *Quelle est la première chose que regarde un enfant quand il vient vous rencontrer avec ses parents ?*

R : *Il regarde la façon dont vous regardez ses parents...*

En effet, même s'il tient parfois lui-même des propos très durs envers ses parents, nous observons que le jeune, la plupart du temps, a besoin de sentir et de vérifier notre estime à leur égard.

Mais ne nous y trompons pas. Estimer, considérer l'être humain que l'on rencontre peut et doit aller de pair avec les choses difficiles dont nous avons souvent à parler avec les familles. Il ne s'agit donc pas d'une attitude béate emplie d'amour mais du choix affirmé d'un professionnel de la relation d'aide. Cette estime, cette considération, est comme le terreau nécessaire pour pouvoir semer les graines du travail à construire.

►► suite de la page 3

Nous rejoignons là la seconde partie de la définition de l'empathie... « *Capacité à penser ce que l'autre pense, à ressentir ce qu'il ressent... tout en restant soi-même* ». Dans notre cas donc, tout en restant un professionnel accueillant des enfants qui souffrent, entre autres, à cause des difficultés de leurs parents à être de bons parents. Des enfants qui méritent que leur souffrance soit reconnue et qui ont besoin que des adultes responsables disent sans détour qu'il arrive que des parents se trompent et fassent des choses graves et punissables.

Quand nous parvenons à parler de la négligence, de la maltraitance ou des abus dont ces parents se sont rendus coupables, quand nous parvenons à les aider, dans ce climat de non jugement, à reconnaître leur responsabilité dans ce qui arrive aujourd'hui à leur enfant, nous tentons de libérer celui-ci des carcans de haine, de colère, d'injustice ou de culpabilité qui trop souvent, empêchent de bien grandir.

Et nous pouvons alors commencer à construire avec lui son avenir...

Patricia Coppens
Jean Furnémont
Institut Louis-Marie
Thy-le-Château

LA CRÉATION D'UN KOT AU PARC PARMENTIER : LE « KOTÉ PARC »



Depuis septembre l'année passée six jeunes aux études ou commençant à travailler ont choisi de vivre une vie communautaire au Parc Parmentier avec le projet de participer aux activités pour les enfants et pour les jeunes, et ce, en apportant leur soutien aux activités des plaines de jeux, de la Maison d'accueil Prince Albert (MAPA) et de la Fête pour l'Enfant. Ainsi, chacun s'engagera de façon régulière dans ces divers projets selon ses disponibilités et ses talents. D'autres jeunes du Réseau Jeunesse, étudiants et travailleurs, seront aussi invités à se joindre au « Koté Parc » pour ces projets.

Le Réseau Jeunesse asbl met en relation une trentaine de groupes et associations qui en sont membres, il coordonne leurs actions par une mise en réseau et donne

un nouvel espace de résonance à leurs actions. Il organise également durant l'année et les vacances des activités spécifiques en Belgique et à l'étranger.

Le Réseau Jeunesse publie annuellement une brochure d'activités : « Horizons pour tes vacances » et une brochure d'automne « Rj news ».

Il possède également un site internet et une lettre électronique. Il crée aussi des fiches d'animation et des brochures thématiques.

Réseau Jeunesse
Eric Vollen, coordonnateur
Avenue E. Parmentier 19/9
1150 Bruxelles
Tél.: 0474 42 24 45
info@reseaujeunesse.be
www.reseaujeunesse.be

INFOS FROIDURE

Président

Baron Paul van der Straten Waillet

Administrateur délégué

Jacques Sonnevillie

Rédaction

Jacques Sonnevillie,
Paul van der Straten Waillet,
Rik Verboven, Bert Weekers.

Mise en page

Bidule.be

Rédaction

Administration

Publicité

Av. Parmentier 19 bte 4

1150 Bruxelles

T + 32 (0)2 771 08 10

E-mail: froidure@skynet.be

Internet: www.froidure.be

BE 33 210-0398955-46

FAF ASBL LES PETITS SAPINS

Ce numéro vous est offert gracieusement.

Nous comptons sur votre générosité pour soutenir notre action.

Exonération fiscale pour les dons à partir de 40 €.

Par notre adhésion à l'Association

pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds,

nous vous assurons la transparence

de nos comptes et l'accès à l'information.

